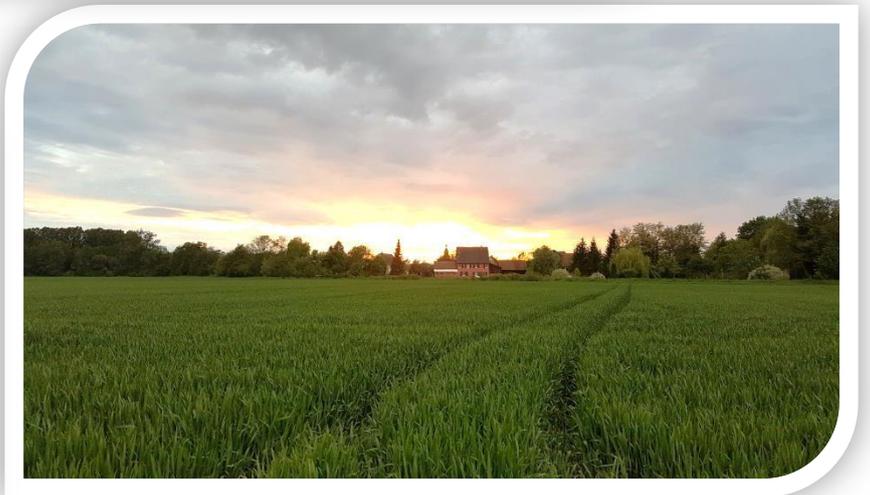


# Osthouse

**BULLETIN COMMUNAL N°51 – Octobre 2021 –**





## LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

A l'approche de la fin d'année, on ne peut qu'espérer que la situation sanitaire reste stable et que nous puissions passer les fêtes de fin d'année avec sérénité en famille.

Malheureusement, les données montrent que les taux de contamination ont tendance à remonter. C'est pourquoi nous avons décidé, comme l'année dernière, de ne pas organiser une cérémonie pour le 11 novembre. Le repas des aînés n'aura pas lieu et sera remplacé par un colis comme l'année dernière.

Depuis le 16 octobre, nous avons le plaisir d'avoir un Conseil Municipal des Jeunes à Osthouse. Je tiens à les féliciter pour cette élection et les remercier d'avoir accepté cette nouvelle fonction. Ils sont très motivés et dès ce mois de novembre, ils vont commencer à travailler pour mettre en pratique les idées qu'ils avaient proposés lors de la campagne électorale.

2021 est également une année avec de gros investissements. Les plus importants sont : travaux de voiries pour 65 000 €, achat de la propriété EIGNER pour 280 000 €, démolition des bâtiments pour 20 000 €. L'Architecte des Bâtiments de France nous avait interdit de démolir la grange. Elle sera aménagée en dépôt communal. Un deuxième tableau numérique d'une valeur de 6 500 € a été installé dans une salle de classe de l'école.

A partir de février 2022, les 10 communes du pays d'Erstein auront également des conteneurs pour les biodéchets comme à Matzenheim. 4 conteneurs seront placés à différents endroits dans la commune. Une information vous sera faite courant janvier pour vous expliquer comment faire.

Les associations n'ont pas pu organiser leurs manifestations pour la deuxième année. En espérant qu'en 2022, elles pourront à nouveau renouer avec les traditionnelles fêtes.

Je tiens à remercier toute l'équipe municipale qui participe aux différentes actions durant l'année, comme les plantations, nettoyage, travaux. Elle n'a pas de baguette magique mais elle s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général et notre beau village.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin communal que notre commission communication a réalisé pour vous. Je vous souhaite d'ores et déjà de belles fêtes de famille pour la fin d'année.

Votre Maire,  
Christophe BREYSACH



### ↳ UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES À OSTHOUSE...

Un village se construit et se développe avec l'ensemble de ses habitants.

La volonté de la Municipalité est d'associer tous les citoyens à la décision publique et de créer un nouveau débat.

Pour donner la parole aux 9-13 ans, l'équipe municipale a décidé de mettre en place un Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) qui permettra de les initier à l'exercice de la démocratie locale mais aussi pour qu'ils puissent s'impliquer et agir de façon active au sein de leur commune.



Les jeunes conseillers seront les représentants de la jeunesse osthousienne, ils pourront proposer et mettre en place de nouveaux projets avec l'aide des élus locaux et représenter la commune lors des cérémonies officielles.

Le Conseil Municipal des Jeunes est un lieu de réflexion offert aux citoyens de demain.

Les jeunes ont été conviés à une réunion d'information le samedi 4 septembre par la commission « scolaire et jeunesse ». Ils étaient nombreux à y participer.



Les candidatures ont été déposées dans la boîte aux lettres de la mairie du 11 au 18 septembre 2021. Un atelier de réalisation de profession de foi sous forme d'affiche a eu lieu le samedi 25 septembre. Ces affiches ont permis à convaincre les jeunes de la commune de voter pour les listes présentées.



Les jeunes habitants du village pouvant voter ont eu dans leur boîte aux lettres les professions de foi des listes du primaire et du collège avec leurs cartes électorales.

Les élections ont eu lieu le samedi 9 octobre 2021.



Les jeunes se sont mobilisés pour venir voter dans la salle du conseil municipal pour élire les représentants du conseil municipal des jeunes d'Osthouse.



La mise en place du CMJ s'est déroulée le samedi 16 octobre 2021.

## Être élu(e), C'est un vrai engagement !

- Assurer son rôle pour une durée de 2 ans.
- Être conscient des responsabilités d'élu.
- Être à l'écoute des autres jeunes, être leur porte-parole.
- Avoir un comportement citoyen.
- Assister à différentes réunions du CMJ le samedi matin et présenter les projets au Conseil Municipal.
- Participer aux événements de la commune.

Coralie ALONSO

### ✂ INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Samedi 17 octobre à 11 heures, le maire Christophe BREYSACH a procédé à l'installation du 1er conseil municipal des jeunes en présence de plusieurs élus et parents.



C'est à l'initiative de la commission scolaire et jeunesse présidée par l'adjointe Fernande REIBEL-RINN que cette démarche citoyenne a été engagée. Pour cette élection, tous les jeunes d'Osthouse de 9 à 13 ans étaient concernés. 10 candidats se sont présentés, 5 représentent le primaire et 5 autres le collège. Le vote a eu lieu le 9 octobre dernier. Tous les candidats ont été élus pour un mandat de 2 ans.

Les élèves ont voté les représentants suivants : CHARPIOT Maëlys, SCHNELL Mathéo pour le CM1, BAUMERT Mathéo, FENDER Noelyne et GRECO Eline pour le CM2, ALONSO Tom pour la 6ème SCHERER Lison pour la 5ème, FENDER Iléana, GRECO Lizéa et VIOT Marie pour la 4ème. Comme il se doit, le résultat des votes et le nombre de votants ont été affichés à la mairie.



Christophe BREYSACH, heureux d'associer ces jeunes à la vie de la commune, a félicité chacun d'entre eux tout en les revêtant de l'écharpe tricolore. Il leur a ensuite rappelé les tâches qui découlent de leur nouvelle

fonction : «En devenant conseiller municipal, vous avez pris l'engagement d'agir pour le bien de tous, d'améliorer la vie quotidienne en essayant de mettre en œuvre les projets présentés à vos camarades lors de la campagne électorale. Cela supposera aussi de la disponibilité, une attitude citoyenne responsable et un esprit d'équipe».



Pour leur première participation en public, les nouveaux élus assisteront à la commémoration du 11 novembre.

Leur première réunion de travail se tiendra le samedi 20 novembre en matinée.



Georgette et Jacques REHBERGER



## "AU BON PAIN CHEZ SABINE"



Dans les années 60, Benoît MEYER descendant de Goerg et Franziska MEYER a ouvert une boucherie dans la maison familiale qu'il a géré avec son épouse Monique jusqu'au début des années 2000.

Ensuite le commerce s'est transformé en débit de tabac - presse - dépôt de pain avec Vincent aux commandes durant quelques années puis Sabine MUNDSCHEK - PETRY a repris le commerce.



Marie-Régine et Sabine

Cette année le lieu a connu une grande rénovation et Sabine qui en est la propriétaire depuis 16 ans vous accueille en compagnie de Marie-Régine BRUGMANN qui la seconde depuis 10 ans.

## Retrouvez-les "AU BON PAIN CHEZ SABINE"

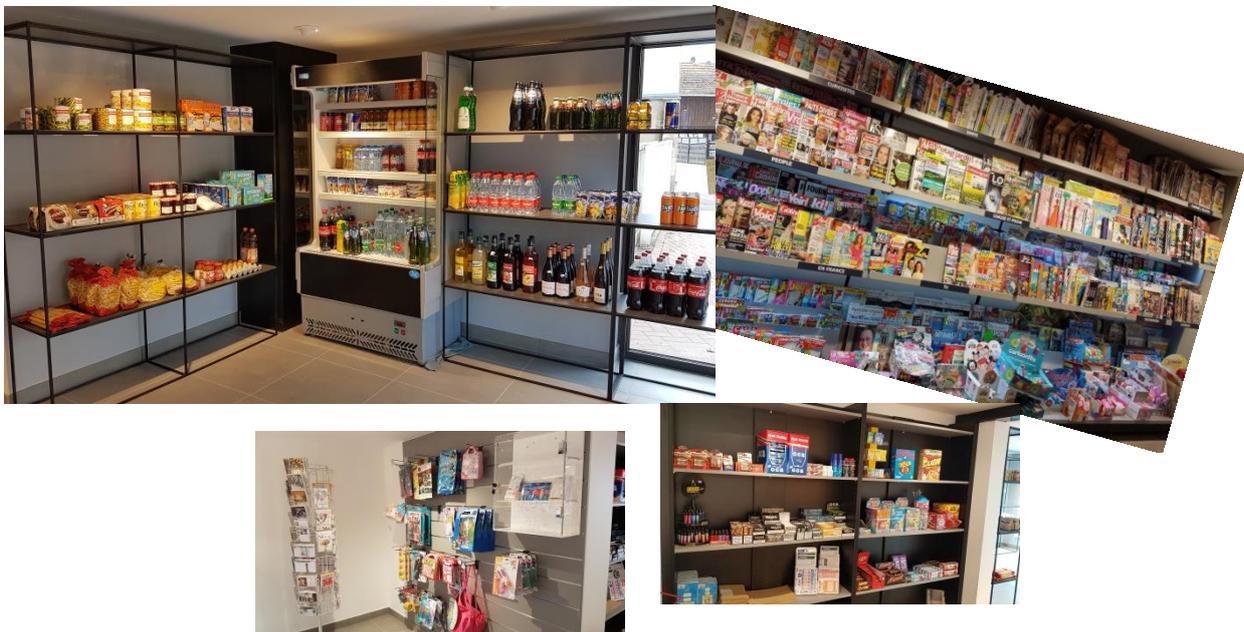


lundis - mardis - jeudis - vendredis	mercredi	samedi
6h à 12h 14h à 18h	6h à 12h	6h à 13h

Vente de pains, pâtisseries, chocolats de toutes sortes...



Petit libre-service, presse, tabac



Vous pouvez également y commander des plats du jour à réchauffer et des salades.

De nombreux autres services vous y attendent :

- Le relais poste avec entre autres le service "Pickup" dédié à la livraison de colis ;
- Le point de vente FDJ (Française Des Jeux) ;
- Le paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public. Vous pouvez effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire;
- Vente de cartes de pêche.



Fernande REIBEL-RINN

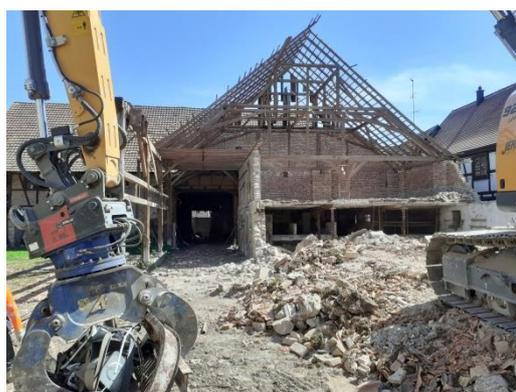
## ↳ PROPRIETE EIGNER - ACQUISITION POUR L'AVENIR

Notre commune a eu l'opportunité d'acquérir une grande partie de la propriété Eigner. Cette parcelle se situe en plein centre de notre village et juste à coté de la mairie. Elle s'étend sur 15,44 ares et jusqu'au parking du restaurant « Aigle d'Or ». Cette importante acquisition s'est produite à la suite du décès de Madame EIGNER Germaine à 95 ans et après l'honnête proposition de sa fille sachant que cette parcelle était frappée d'une zone de préemption forte dans notre PLU.

Cet ancien et important corps de ferme composé de plusieurs bâtiments : une grande maison, une grange, une étable et un séchoir, nous a contraint à faire des choix au vu de l'état de certains bâtiments.

Après négociation avec les ABF suite au

dépôt d'un permis de démolir, la commune obtient l'autorisation de démolir le séchoir et l'étable (bâtiments en limite avec notre bâtiment Mairie -Ecole). Cette opération de démolition, après consultation d'entreprises, s'est déroulée pendant une bonne semaine fin avril.



Les deux bâtiments restants seront conservés et restaurés. Des réflexions sont en cours et encore à venir à ce sujet. La maison sera sûrement transformée en logements et la grange probablement réservée en partie pour stockage.



Le reste du foncier nous permettra de concrétiser les éventuelles évolutions ou besoins au niveau de l'école, du périscolaire ou de la mairie.

Dans la cour trônait un abreuvoir en grès des Vosges. Nous l'avons déplacé sur le carrefour de la place des fêtes. Il sera mis en valeur tous les ans par une composition florale.



Christian KRETZ

## ↵ LE 14 JUILLET

Pour la 2ème année consécutive la cérémonie du 14 juillet s'est déroulée en petit comité. Le maire Christophe BREYSACH entouré des adjoints Fernande RINN et Christian KRETZ, après une minute de recueillement, ont déposé une gerbe au monument aux morts. La traditionnelle remise aux enfants du 14 juillet «Wecke» ainsi que l'apéritif convivial qui s'en suivait, sont, une fois de plus, partie remise.



Georgette et Jacques REHBERGER

## ↵ UN NOUVEL AGENT COMMUNAL



SEBASTIEN BERCHIT - Agent technique communal.

Il a rejoint notre commune depuis le 19 juillet. Embauché à temps plein, il s'occupe des travaux, de la maintenance des équipements communaux, des bâtiments et des espaces verts.

Emmanuel SCHNELL

## ↳ LE JURY DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES EST PASSÉ



Chaque été, le concours des maisons fleuries donne l'occasion aux habitants de mettre en valeur leurs habitations en fleurissant leurs jardins, balcons ou terrasses. L'ensemble de ces réalisations fleuries participe à l'embellissement du cadre de vie de la commune et, par là même, au bien-être de ses habitants et visiteurs.

Vendredi 30 juillet, le jury du concours composé d'élues, d'amateurs et de professionnels des espaces verts des communes voisines a sillonné les rues du village et de ses hameaux dans une ambiance ensoleillée et chaleureuse. En



plus des critères « classiques » tels que la diversité du fleurissement, l'harmonie des couleurs, leurs appréciations ont tenu compte des conditions climatiques de la saison. Cette année en effet, un été très pluvieux a fait souffrir les végétaux.

Guidé par Emmanuel SCHNELL, adjoint chargé du fleurissement et les membres de la commission, le jury a également pu apprécier le travail des jardiniers municipaux qui contribuent chaque jour à donner des couleurs à notre village. Depuis longtemps la commune s'investit pleinement dans l'entretien de ses espaces verts.

Après délibérations, le palmarès est le suivant :



<b>1</b>	M. et Mme BAUMERT Charles
<b>2</b>	M. et Mme SCHAEFFER Albert
<b>3</b>	M. et Mme FENDER Frédéric
<b>4</b>	M. et Mme HUFFSCHMITT Richard
<b>5</b>	RESTAURANT A L'AIGLE D'OR
<b>6</b>	M. et Mme WIANNI Jean-Claude
<b>7</b>	M. et Mme ZIMMERMANN Jacky
<b>8</b>	M. et Mme STADELWIESER Lucien
<b>9</b>	M. et Mme PAROUTY Alain
<b>10</b>	M. et Mme ROOS Maurice

<b>11</b>	M. et Mme FRITSCH René
<b>12</b>	M. et Mme BAUMERT Théo
<b>13</b>	Mme BRIEGEL Carole (Rez-de-chaussée)
<b>14</b>	M. et Mme LANDMANN Charles
<b>15</b>	M. et Mme BREYSACH Alfred
<b>16</b>	M. et Mme KLEIN Freddy
<b>17</b>	M. et Mme REHBERGER Jacques
<b>18</b>	M. et Mme BECHT Marc
<b>19</b>	M. et Mme PALMER Jean-Pierre
<b>20</b>	M. et Mme FENDER Paul



Les prix seront remis au courant du mois de décembre.

Emmanuel SCHNELL

## **INTERVIEW D'EMMANUEL SCHNELL SUITE A SA PARTICIPATION AU BRETZEL ULTRA TRIATHLON**

**Emmanuel, peux-tu te présenter en quelques mots ?**

Je suis une personne passionnée de sport depuis mon plus jeune âge, j'adore pratiquer tous les sports !

Le sport me permet d'avoir un équilibre.

**Qu'est-ce que l'ultra triathlon ?**

Il s'agit de triathlon longues distances. On enchaîne de la natation, du vélo et de la course à pied.

Voici les distances de l'ultra triathlon :

- Double : 7,6 km de natation / 360 km de vélo/ 82,4 km de course à pied
- Triple : 11,4 km de natation/ 540 km de vélo/126,6 km de course à pied
- Quintuple : 19 km de natation/ 900 km de vélo/ 211 km de course à pied
- Déca : 38 km de natation / 1800 km de vélo / 422 km de course à pied

Moi, j'ai participé au triple ironman qui a eu lieu à Colmar du 1<sup>er</sup> au 3 juillet.

**Pourquoi as-tu choisi cette épreuve ?**

Cela fait quelques années que je m'engage sur des IRONMAN (3,8 km de natation, 180 km de vélo et 42,2 km de course à pied). J'ai participé à plusieurs reprises aux 24 h du Mans vélo en duo avec mon frère où nous avons terminé à deux reprises deuxième avec 967 km de parcourus (environ 40km/h de moyenne).

Je cherche sans cesse de nouveaux défis, j'adore la gestion mentale et physique.

**Sur les 3 épreuves dans laquelle es-tu le plus à l'aise ? Et laquelle te fait le plus peur ?**

La discipline que j'ai la moins subie est le vélo, je pratique cette discipline depuis l'âge de 14 ans, je connais parfaitement mes capacités.

La discipline que j'apprécie le moins est la natation, je suis un nageur moyen car j'ai du mal à utiliser mes pieds.

**Combien de temps t'a-t-il fallu pour arriver au bout de cette épreuve ?**

Il m'a fallu 39h30min sans dormir (4 h pour 11,4 km de natation, 17h20min pour 546 km de vélo et 18h10min pour 126,6 km de course à pied), malgré la blessure que je me suis faite au 20ème km de la course à pied (inflammation du tendon releveur).

**Quels sont tes objectifs pour l'an prochain ?**

Je souhaiterais participer à un triple ironman.

## L'ENVIRONNEMENT

### ↳ FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

## LA VIE EN ROSE

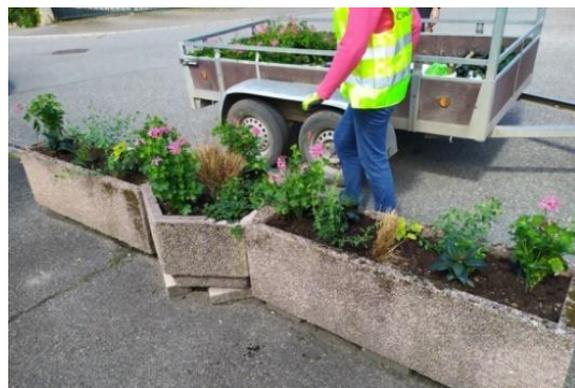
C'est en avril dernier que la commission fleurissement/embellissement s'est penchée sur l'embellissement floral de notre village. Cette année, il a été décidé de mettre à l'honneur la couleur rose : rose pâle, rose vif, rose fuschia, rose mauve et pour rehausser le tout, des points de bleu, de violet et beaucoup de verdure.

La commission s'est rendue chez un horticulteur pour faire son choix de variétés : lobularia violet, surfinia pourpre, sauge fuschia, plumbago bleu, géranium lilas, lobélia bleu, sunpatients lavande, verveine magenta et autres verdure (ipomée et pennisetum) ont été soigneusement sélectionnés pour orner le village.

Et c'est ainsi que le samedi 22 mai, les membres de la commission, aidés de M. Le Maire, des adjoints et de l'employé communal, se sont transformés en apprentis jardiniers et ont retroussé leurs manches pour la mise en terre des plants dans les jardinières en pierre et les différents massifs de notre commune.

Seules les jardinières des ponts ont été laissées aux mains expertes de l'horticulteur.

Matinée du 22 mai 2021





2 mois plus tard...



Forte de cette nouvelle expérience, la commission fleurissement/embellissement espère encore faire mieux l'année prochaine autour d'une nouvelle thématique !

Nous avons pris plaisir à réaliser ces embellissements et nous espérons que vous y aurez prêté attention et, le cas échéant, que vous les avez appréciés !

Nadia SCHERER

# L'ÉTAT CIVIL

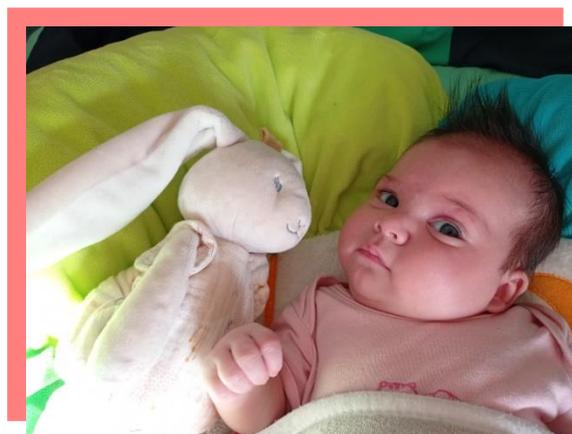
↳ **Rappel :** Ne sont publiées dans le bulletin communal que les autorisations que nous réceptionnons en mairie. Les habitants d'Osthouse concernés sont destinataires d'un formulaire d'accord à compléter et à retourner à la mairie.

## ↳ **LES NAISSANCES**



4 juin 2021

Jade ALONSO



10 juin 2021

Elynn CLAUDE



11 juin 2021

Léo DAVID



## LES GRANDS ANNIVERSAIRES

85 ans



**Mme Christiane SIGWALT**

Née le 17 octobre 1936

*Joyeux Anniversaire*



**M. Georges EHRHART**

Né le 25 mai 1941

**Mme Hélène ISSENHUTH**

Née le 10 mai 1941



**Mme Alice MULLER**

Née le 21 juin 1941

**M. Bernard REIBEL**

Né le 13 juillet 1941



**Mme Madeleine Kretz**

Née le 30 juillet 1941



**Mme Marianne FORSTER**  
Née le 10 août 1941

**M. Eugène WITWICKI**  
Né le 8 octobre 1941

☞ **LES GRANDS ANNIVERSAIRES A VENIR**

**MOIS DE NOVEMBRE**

05 novembre 1933	Mme Yvonne BRONNER	88 ans
15 novembre 1930	M. Charles BREYSACH	91 ans
20 novembre 1937	Mme Christiane WACH	84 ans



**MOIS DE DÉCEMBRE**

08 décembre 1940	M. Albert SCHAEFFER	81 ans
11 décembre 1940	Mme Marie-Thérèse SCHAEFFER	81 ans
13 décembre 1933	Mme Marie-Louise BREYSACH	88 ans
14 décembre 1931	M. Marcel BREYSACH	90 ans
20 décembre 1940	Mme Marie-Madeleine STANGUENNEC	81 ans
22 décembre 1933	Mme Bernadette SCHMITT	88 ans
27 décembre 1930	Mme Georgette DOLT	91 ans
31 décembre 1939	M. Emile BERGANTZ	82 ans

**MOIS DE JANVIER**

01 janvier 1941	M. Amar EL ALI	81 ans
08 janvier 1936	M. Jean-Pierre DOLT	86 ans
13 janvier 1938	Mme Marie-Louise BREYSACH	84 ans
16 janvier 1936	M. Lucien ADAM	86 ans
27 janvier 1939	Mme Maria VIDAL	83 ans
31 janvier 1937	M. Marcel FORSTER	85 ans

**MOIS DE FÉVRIER**

02 février 1935	M. Paul KRETZ	87 ans
-----------------	---------------	--------

25 février 1930      Mme Augustine RITTY      92 ans

### MOIS DE MARS

06 mars 1929      Mme Reine LANDMANN      93 ans

10 mars 1934      M. Charles ANDRES      88 ans

19 mars 1937      Mme Marie Joséphine WIANNI      85 ans

19 mars 1941      Mme Joséphine REIBEL      81 ans

25 mars 1936      M. Pierre BURG      86 ans

### MOIS D'AVRIL

09 avril 1940      M. Jean-Paul BERGER      82 ans

10 avril 1935      M. Alphonse ARBOGAST      87 ans

14 avril 1935      Mme Georgette ALBRECHT      87 ans

19 avril 1940      Mme Christiane BURG      82 ans

24 avril 1929      M. Charles WIANNI      93 ans

24 avril 1934      M. Guy FINCK      88 ans

26 avril 1940      M. Gérard MEMHELD      82 ans

27 avril 1936      Mme Alphonsine KOHLER      86 ans

### MOIS DE MAI

04 mai 1938      M. Marcel EHRHART      84 ans

10 mai 1941      Mme Hélène ISSENHUT      81 ans

14 mai 1937      M. Albert OCHE      85 ans

25 mai 1941      M. Georges EHRHART      81 ans

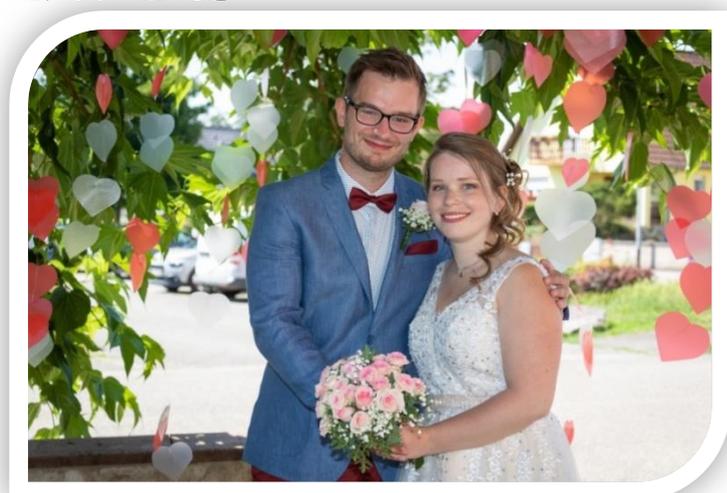
### MOIS DE JUIN

10 juin 1942      M. Pierre SCHMITT      80 ans

21 juin 1941      Mme Alice MULLER      81 ans

## ☞ LES MARIAGES ET ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

### 1/ MARIAGE



## 2/ LES NOCES DE DIAMANT

10 MAI 2021

Madeleine et Martin MEYER



11 AOÛT 2021

Francine et Gaston WACH

## 2/ LES NOCES D'OR

21 MAI 2021

Christiane et René FRITSCH



14 AOÛT 2021

Monique et Jean-Claude LABRE

24 JUILLET 2021

Michelle et Jean-Pierre WOHLFARTH



### 3/ LES NOCES D'OR ET DE DIAMANT À VENIR



16 septembre 2022 M. Daniel HERZOG et Mme Marie Nicole BAUMERT

16 février 2022 M. Paul KRETZ et Mme Madeleine SPATZ

60 ans

Attention : Ne figurent sur cette liste que les personnes qui ont célébré leur mariage à Osthouse. Merci aux autres personnes de se manifester à la mairie.

### ↵ SOUVENIRS ATTRISTÉS



07 mai 2021 Madame Lina ANDRES née BAUMERT

20 mai 2021 Madame Monique ARBOGAST

23 mai 2021 Monsieur Daniel GOSCHECHECK

06 juin 2021 Monsieur Joseph PALMER

11 juillet 2021 Monsieur Lucien STADELWIESER

26 juillet 2021 Madame Marie-Thérèse MULLER née BAUMERT

07 septembre 2021 Madame Jeanne SCHAAL née KLEIN

17 septembre 2021 Madame Germaine ARBOGAST née KIM

30 septembre 2021 Madame Marthe SAAS née BREYSACH

06 octobre 2021 Monsieur Gérard MARTIN



## LE CHEMIN DES ÉCOLIERS



### ↳ RETOUR SUR LE DERNIER JOUR DE CLASSE DES ÉCOLIERS

Pour clôturer une année scolaire 2020/2021 inhabituelle, les enfants de l'école primaire d'Osthouse ont été récompensés par de belles surprises.

Le matin, la directrice de l'école de musique d'Erstein Florence FELTZ est venue présenter 5 familles d'instruments : clavier, cordes, percussions, vent dont les bois et les cuivres aux 3 classes. Avec beaucoup d'attention, les élèves ont suivi sa prestation au violoncelle, au trombone, à la harpe, à la flûte traversière pour finir avec le magnifique son du cajon. Un échange de questions-réponses s'en est suivi.



L'après-midi, dans la bonne humeur et malgré la pluie, les élèves de la classe à triple niveau (GS - CP et CE1) de Karine BOSCHERT se sont rendus à pied, en toute sécurité sur la piste cyclable, à la caserne des pompiers à Erstein.



Cette visite a été initiée par un parent d'élève, Mickaël ROCTON sergent-chef de l'unité territoriale. Rapidement, grâce à quelques questions-réponses, les enfants ont pu découvrir les multiples tâches et interventions des pompiers: extinction des feux, secours à personnes, inondations, sauvetages d'animaux etc...



Deux mamans se sont prêtées au jeu en s'équipant de la tenue dédiée à l'intervention dans un local enfumé en portant masque et bouteille d'oxygène. Très impressionnés par

la présentation des différents véhicules et après avoir jeté un coup d'oeil dans l'ambulance, les écoliers sont passés aux travaux pratiques. L'un après l'autre, avec l'aide de l'adjudant-chef Mathieu OBRECHT, ils ont appris à manipuler une lance à incendie et se sont amusés à faire tomber un ballon sous la pression du jet d'eau.



Pendant ce temps, un autre groupe a porté aide à victime en déplaçant un mannequin couché au sol à travers plusieurs obstacles. Le 3ème groupe fut confronté à la réanimation d'un mannequin par massage cardiaque. Le pompier 1er classe, Thomas Perreau leur a montré les gestes précis à mettre en application, gestes que les pompiers en herbe ont su reproduire rapidement.



Le clou de cette sortie instructive s'est déroulé à l'extérieur. Les yeux ébahis, levés vers le ciel, les enfants ont assisté au lent déploiement de l'impressionnante grande échelle. Quelle ne fut pas leur joie lorsqu'ils eurent le droit de grimper sur le plateau et prendre la pose pour la photo-souvenir.



Pour remercier les hommes du feu de leur accueil, les enfants avaient réalisé des dessins et peintures de camions de pompier collés sur un grand panneau.

Avant de reprendre à pied le chemin du retour, une boisson ainsi qu'un diplôme ont été remis à chacun. Ces deux belles initiatives susceptibles d'éveiller des vocations, chez les uns ou les autres, laissent la place à des vacances d'été bien méritées.



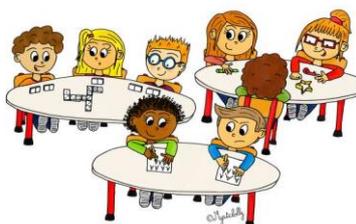
Georgette et Jacques REHBERGER

## ↳ L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



Le 2 septembre l'équipe enseignante a repris le chemin de l'école avec une nouvelle venue. Mme Marie PENNERATH a effectué sa première rentrée à l'école d'Osthouse après avoir enseigné dans diverses écoles du Bas-Rhin. Elle a en charge la classe de **GS-CP-CE1 de 27 élèves**.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle année studieuse en compagnie de ses élèves.



Fernande REIBEL-RINN

## ↳ VIE DE L'ÉCOLE

### 1/ RENTRÉE EN MUSIQUE

Le jour de la rentrée, des musiciens de l'école de musique d'Erstein sont venus nous faire un concert. J'ai aimé écouter de la musique dans la cour de l'école. J'ai bien aimé la trompette et surtout le tuba. Les deux musiciens ont très bien joué. Ils s'appelaient Célestin et Nicolas. J'ai imaginé des champs de fleurs et des oiseaux.

C'était une très belle rentrée à l'école, même avec le virus !



Noé SAAS, CE2



## 2/ PASSAGE DE L'INFIRMIÈRE



L'infirmière, est venue à l'école le 6 septembre. Elle est venue nous rappeler, comment bien se laver les mains et nous a dit ce qu'il fallait faire et ce qu'il ne fallait pas faire. Elle nous a rappelé qu'il faut respecter un mètre de distance et porter le masque correctement sur le nez.

J'ai trouvé cette intervention intéressante.

Timéo MISSEMER, CM2

## 3/ LE CONSEIL DES ÉLÈVES

Toutes les deux semaines, les vendredis de 13h30 à 14h15, nous faisons un conseil des élèves. Cette année, les délégués sont :

- En GS : Anna
- En CP : Thomas
- En CE1 : Maëlie
- En CE2 : Noé
- En CM1 : Gaspard
- En CM2 : Justine



Dès que les délégués sont élus, nous organisons le premier conseil (dans l'année, on en fait plusieurs).

Le Conseil commence quand les délégués disent : « Nous déclarons le Conseil ouvert ». Puis nous nous répartissons les différents métiers : infirmier (-ère), arbitre...). Nous réglons également les problèmes de cour. Ensuite, nous choisissons des jeux pour nos récréations. On vote à main levée. Enfin les délégués annoncent : « Nous déclarons le Conseil fermé ».

Laurène ISSENHART, CM1

#### 4/ UNE COUR HAUTE EN COULEURS !

De jolies surprises attendaient les élèves de l'école le jour de la rentrée.

En effet, les peintures de la cour avaient été restaurées durant les vacances d'été. Ainsi les enfants ont pu redécouvrir les marelles, le terrain de football et les autres jeux peints dans les cours. De plus, un joli banc multicolore avait pris place autour d'un arbre de la cour, un banc propice aux confidences !

De nouveaux jeux de cour commandés par le Conseil des élèves sont venus agrémenter les récréations : des paires d'échasses, des raquettes, une cible et des jeux de morpions géants.

Enfin des fleurs sont venues récemment égayer la cour de la Maternelle.

L'Equipe enseignante tient à remercier l'ensemble du Conseil Municipal pour toutes ces améliorations.

L'Equipe enseignante



## ↳ LES TRAVAUX

Dans une école il y a toujours des petits ou gros travaux à faire. Cette année encore nous avons retroussé nos manches et avons effectué divers travaux durant l'été, validés auparavant en conseil municipal.

- ✓ Rénovation du passage maternelle - salle de motricité par les employés communaux.



- ✓ Mise en place d'étagères pour accueillir les livres de la bibliothèque.



- ✓ Installation d'un banc « tour d'arbre ».



- ✓ Nettoyage approfondi des sols de la classe maternelle et de la classe de madame Girod après déménagement des meubles, tables, chaises...



- ✓ Rénovation des différents tracés des jeux dans les 2 cours de récréation.



Fernande REIBEL-RINN

## ↳ L'ESPACE JEUNES REND SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

Durant les vacances scolaires, la commune d'Osthouse a sollicité l'aide de l'Espace jeunes d'Erstein pour des travaux à l'école primaire.

Chaque année, à l'exception de 2020, l'Espace jeunes d'Erstein propose un programme appelé «Agis pour tes vacances». Cette action consiste à rendre des services à la collectivité, en l'occurrence aux communes de la Comcom du canton d'Erstein.

Cette année encore, en raison de la Covid, la durée d'intervention a été limitée à 1 semaine au lieu des 3 semaines habituelles. C'est ainsi que lundi matin vers 10 heures, 7 jeunes de 14 à 18 ans originaires de Hindisheim et d'Erstein, encadrés par leurs 2 animatrices Bénédicte et Lauretta se sont retrouvés à l'école primaire d'Osthouse. Ils ont été accueillis par le maire, Christophe BREYSACH et son adjointe Fernande RINN qui les ont dirigés et assistés toute la journée.



En prévision d'un nettoyage approfondi du sol, leur travail a consisté à aider à déménager le matériel de 2 salles de classe : maternelle et CE2-CM1-CM2. Cette mission en intérieur a été suivie par la rénovation des différents tracés des jeux dans les 2 cours de récréation. Lessivés par les nombreuses précipitations des derniers mois, ce rafraîchissement s'est avéré nécessaire.



Avec beaucoup d'application, les jeunes ont manié bandes adhésives, pinceaux et rouleaux et repeint en blanc et jaune les anciens tracés de la marelle et du ballon prisonnier entre autres. Cette belle journée d'été leur a permis de se retrouver en franche camaraderie, à l'ombre d'un tilleul, pour prendre le repas tiré du sac, joignant ainsi l'utile à l'agréable.



En récompense de leur engagement et mobilisation, chaque participant a reçu un bon d'achat offert par la Comcom. La mairie d'Osthouse ne fut pas en reste : en plus du goûter, 1 bon cadeau destiné à l'ensemble des jeunes a récompensé leurs efforts.



Georgette et Jacques REHBERGER

## HISTOIRE - LE SAVIEZ-VOUS ?

### ↳ LES "HOFNAMEN" (noms de ferme) - Partie 2

Nous poursuivons nos investigations et allons scruter le passé de la rue Étroite aussi connue par les Osthousois sous le nom de « Anggassel » en alsacien.



### ✓ Les noms issus de lieux, de fonctions ou de métiers

#### 3 rue Étroite

##### **S'Wurichschniders**

En 1838 est né Martin WURCH qui a acheté cette propriété. Il était tailleur de métier. Il a légué ce bien à son fils François Joseph né en 1873 qui lui aussi fut tailleur de profession. Celui-ci s'est marié en 1901 à HETZEL Thérèse.

Tailleur se dit « Schnieder » en alsacien.  
Wurch + Schnieder = le tailleur Wurch

#### 7 rue Étroite

##### **S'Getsche**

En 1927 GOETSCH Jean Baptiste (1868) et son épouse Emmérence ARBOGAST (1869) ont acquis cette propriété.  
Leurs descendants qui ont vécu dans cette maison jusque dans les années 90 étaient encore appelés ainsi.

#### 16 rue Étroite

##### **S'Mürers Schénel**

En 1937, Kretz Eugène (1894-1984) a construit la maison actuelle. Il était maçon de métier d'où son Hofname.

Maçon se dit « Mürer » en alsacien.  
Eugène se dit Schén ou Schénel.  
Mürer + Schénel = Eugène le maçon

### ✓ Les noms issus d'autres noms ou prénoms

Certains Hofnamen sont dérivés de prénoms simples ou composés.

### 1 rue Etroite

#### **S'Dissels**

BURG Jean-Baptiste (1881 - 1963) qui s'est marié en 1905 à DANICHER Joséphine (1886 - 1960) a fait l'acquisition de cette propriété.

Jean-Baptiste se dit « Dissi » en alsacien, d'où le Hofname.

### 10 rue Etroite

#### **S'Nààzis**

Le 6 juin 1757, ADAM Ignace qui a donné le nom à la ferme a épousé SCHNEE Ursule (1728 - 1792) et s'installa avec elle dans la maison qu'elle avait acquise avec son premier époux ZIN Jean Adam (1718 - 1756). ADAM Thiébaud (1766 - 1840) leur fils a hérité de la propriété et s'est marié à ARBOGAST Marie Françoise. Ils eurent un fils, François Antoine (1806 - 1886), qui en a hérité à son tour, mais n'ayant pas eu d'enfants car il était célibataire, c'est son neveu HURSTEL Bernard qui en devint le propriétaire.

Les descendants de ce dernier sont, à ce jour, encore appelés ainsi par les anciens du village..

Ignace se dit « Nààz » en alsacien.



### 13 rue Etroite - La maison

#### **S'Dràchetonis**

HOLTZ Marie (1720 - 1742) s'est mariée en 1741 avec DRACH Jean-Georges qui a donné son nom à la ferme de sa belle-famille, soit Dràch.

Mais ce fut un mariage sans enfant car Marie décéda peu de temps après.

DRACH Jean-Georges garda la propriété et se remaria avec ARBOGAST Marie-Anne (1709 - 1773) dont il eut une fille Marguerite (1744 - 1778) qui épousa Joseph HAERREL en 1762. Celui-ci décéda et elle se remaria en 1775 à KLEIN Mattern (1751 -1829) dont elle eut un fils KLEIN François Antoine qui apposa son prénom, « Toni » en alsacien au nom de son ancêtre.

Dràch + Toni = Antoine le descendant des Drach

Ses descendants sont actuellement encore propriétaires des lieux.

Fernande REIBEL-RIN

## LA VIE CULTUELLE

### ✦ LES CÉLÉBRATIONS

Le dimanche 23 mai , six jeunes ont fait leur première communion en l'église Saint Martin d'Erstein.



De gauche à droite :

Noélyne FENDER,  
Jordan ICHTERTZ -  
MULLER,  
Justine ISSENHART,  
Eline GRECO,  
Mathéo BAUMERT,  
Clara BREYSACH

Le samedi 5 juin, vingt jeunes sur les Communautés de Paroisses du Pays d'Erstein et du Pays de St Ludan ont été confirmés par Mgr Christian KRATZ, évêque auxiliaire de Strasbourg, à l'église Saint Martin d'Erstein. Ils étaient à cinq de notre village.

De gauche à droite :

Jason WILLER,  
Suzy WIANNI,  
Eline KOENIG,  
Inès BELLER,  
Agathe JOLLY



Il n'y a pas eu de Profession de Foi en 2021 dans notre commune.

Le Conseil de Fabrique de l'Eglise recrute :

- Des servants d'autel ;
- Des sacristains.

Vous pouvez vous adresser au Président, Monsieur Renaud WILLER, ou à la secrétaire, Madame Michelle KOENIG.

Michelle KOENIG

## VIE ASSOCIATIVE

### ASSOCIATION SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE FRUITS D'OSTHOUSE & MATZENHEIM



L'Association Syndicat des Producteurs de Fruits d'Osthouse Matzenheim vous informe que cette année, pour des raisons sanitaires dues à la Covid 19, la sortie en car ni l'exposition de fruits et légumes comme tous les ans en septembre, n'ont pu avoir lieu. Nous avons malgré tout continué à nous retrouver et notamment lors de la collecte des pommes.

Après collecte des pommes des Vergers Ecole d'Osthouse et de Matzenheim, des membres du comité se sont retrouvés, cet automne, à l'atelier de Jus de pomme d'Erstein.



❶ Le jus de pomme est obtenu après pressage des pommes et est entreposé dans des fûts pour une petite période de « repos » :

❷ Pasteurisation à 80° du jus de pomme et embouteillage



❸ Pose des capsules

❹ Avant le stockage des bouteilles, il faut procéder au lavage de celles-ci pour le futur collage de l'étiquette



❺ Rangement des bouteilles en caisse pour le transport

**Prochaine Etape : la Dégustation !**



Nous espérons reprendre nos activités dès que tout sera rentré dans l'ordre.

En attendant portez-vous bien et merci pour votre soutien.

À bientôt, le comité.



Le bureau de l'APE est obligatoirement composé de 3 membres, au minimum : un(e) président(e), un(e) trésorier(e) et un(e) secrétaire.

Les nouveaux élus pour l'année scolaire 2021 - 2022 sont :

FENDER Laetitia, présidente  
BULET Delphine, trésorière  
SCHAEFFER Laetitia, secrétaire  
GRECO Vincent  
MULLER Mélanie  
REIBEL David



Fernande REIBEL-RINN



## Marché aux puces le retour...



Après une année blanche, le marché aux puces s'est à nouveau invité dans les rues du village, le dimanche 5 septembre, organisé par le Cercle Saint Barthélémy d'Osthouse

Dès l'aube, les rues se sont animées avec l'arrivée d'une centaine d'exposants. Les chineurs ont retrouvé leurs habitudes et les exposants ont pu débarrer leurs marchandises accumulées durant des mois.

C'est par un temps plutôt estival, que l'équipe de bénévoles du CSBO a tout mis en œuvre pour accueillir et restaurer le flot de chineurs et badauds venus déambuler dans notre village.

Cette deuxième édition a connu un franc succès malgré le contexte sanitaire actuel.

L'association compte bien repartir de bon pied et ce, également dans le domaine sportif.

Merci aux villageois pour leur soutien. Au plaisir de vous revoir lors d'une prochaine manifestation ou dans la salle polyvalente pour suivre des matchs de basket.

Le président et le Comité du CSBO



CSB OSTHOUSE

CALENDRIER PHASE - ALLER SAISON 2021/2022

DATES	SENIORS 1 MASCULINS DEP 2 B	SENIORS 2 MASCULINS DEP 3 B	SENIORS 3 MASCULINS DEP 5 C	SENIORS 1 FEMININES DEP 2 B	SENIORS 2 FEMININES DEP 4 C	U18 F 1 D1 - C CTC SOW OSTH	U17 M 1 D1 - C CTC SOW SCHAEFF	U17 M 2 D1 - E CTC SOW SCHAEFF	DATES
18-sept	EBERSHEIM OSTH 18H								18-sept
19-sept	COUPE CM			MARLENHEIM OSTH. 14H30					19-sept COUPE CM
25-sept	ERSTEIN 2 OSTH. 20H30	VEND. 24/09/21 OSTH. 20H30	WESTHOUSE 4 OSTH. 20H30				URMATT 18H30 SOW SCHAEFF		25-sept
26-sept		CTC ROSENROSHEIM		HINDISHEIM OSTH. 14H30					26-sept
2-oct				EXEMPT	OSTH. 20H30 ESCHAU 3			SOW SCHAEFF. HINDISHEIM 18H30	2-oct
3-oct	OSTH. 17H ECKBOLSHEIM	OHNHEIM 2 OSTH. 10H30	OSTH. 10H MOLSHEIM 2			BRUCHE SPORTS OSTH. 13H30	SOW SCHAEFF EPPIG 15 H		3-oct
9-oct	BARR/GERTWILL. OSTH. 18H30	VEND. 08/10/21 OSTH. 20H30		VEND. 08/10/21 BINDERNHEIM OSTH. 20H30	MOLSHEIM 2 OSTH. 18H45	OSTH. 14H30 VAL DE VILLE		OHNENHEIM 18H15 SOW SCHAEFF	9-oct
10-oct		DUTTLENHEIM 2	AS ELECTRICITE 3 OSTH. 15 H 30				VAL DE VILLE 13H30 SOW SCHAEFF		10-oct
16-oct		STRABASS 1 OSTH. 20H30		VEND. 15/10/21 OSTH. 20H30 VAL DE VILLE		OHNENHEIM OSTH. 18H15			16-oct
17-oct	OSTH. 17H BISCHOFFSHEIM		OSTH. 10H VAL DE VILLE 3		SCHAEFFERSHEIM 3 OSTH. 10H30		SOW SCHAEFF ESCHAU 15 H		17-oct
23-oct									23-oct
24-oct	VEND. 29/10/21								24-oct
30-oct	SCHAEFFERSHEIM 3								30-oct
31-oct	OSTH. 20H30								31-oct
6-nov		VEND. 05/11/21 OSTH. 20H30			DUTTLENHEIM 4 OSTH. 18H30				6-nov
7-nov	OSTH. 17 H KOENIGSHOFFEN	ST JOSEPH 4	OSTWALD 3 OSTH. 10 H	SCHIRMECK OSTH. 10H15					7-nov
13-nov				VEND. 12/11/21 OSTH. 20H30 DUTTLENHEIM 2			CTC ROSHEIM 18H SOW SCHAEFF		13-nov
14-nov	OSTH. 17H ELECTRICITE AS 2	LIBELLULLES 2 OSTH. 15H30	OSTH. 10H HINDISHEIM 4		VAL DE VILLE 2 OSTH. 10H30	OSTH. 15H BARR/GERTW			14-nov
20-nov		VEND. 19/11/21 OSTH. 20H30			OBERNAI 2 OSTH. 18H30	ROSENGRIESHEIM OSTH. 18H		URMATT 2 17H SOW SCHAEFF	20-nov
21-nov	OSTH. 17H WESTHOUSE 1	ESCHAU 2	OSTH. 10 H EPPIG 2	HOLTZHEIM OSTH. 17H30			SOW SCHAEFF 15H BARR/GERTWILLER		21-nov
27-nov		VEND. 26/11/21 GEISPOLLSHEIM 3 OSTH. 20H30	VEND. 26/11/21 KOGENSERMER. OSTH. 20H30	VEND. 26/11/21 OSTH. 20H30 OHNHEIM 3	OSTH. 20H30 WANGENBOURG				27-nov
28-nov	SIG 3 OSTH. 10H30								28-nov
4-déc		BINDERNHEIM OSTH. 20H30		VEND. 03/12/21 OSTH. 20H30 KOGENHEIM/SEMERS.		OSTH. 16H30 GEISPOLLSHEIM 2		SOW SCHAEFF 18H30 ROSENGRIESHEIM 2	4-déc
5-déc	OSTH. 17H HOLTZHEIM 3		OSTH. 10H URMATT		WITTENHEIM OSTH. 10H30		SOW SCHAEFF. SIG 3 15 H		5-déc
11-déc		VEND. 10/12/21 OSTH. 20H30			OSTH. 20H30 URMATT				11-déc
12-déc	OBERNAI OSTH. 15H30	OHNENHEIM	SELESTAT 4 OSTH. 10H 30	HUTTENHEIM OSTH. 15H					12-déc
18-déc									18-déc
19-déc									19-déc
8-janv				VEND. 07/01/22 OSTH. 20H30 OHNENHEIM	OSTH. 20H30 DUTTLENHEIM 4				8-janv
9-janv		SELESTAT 3 OSTH. 10H30	OSTH. 10H ESCHAU 3						9-janv



## UN ENGAGEMENT CITOYEN



# Rejoignez les SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES de la section D'OSTHOUSE

Parallèlement à mon **métier** ou à mes **études**,  
je contribue aux missions de sécurité civile  
confiées aux sapeurs-pompiers :

- Secours à personne
- Lutte contre l'incendie
- Protection des biens et de l'environnement

### Comment ?

- Je prends contact avec le chef du centre d'incendie et de secours le plus proche de mon domicile.
- Je remplis un dossier de candidature.
- Je passe une visite médicale d'aptitude.
- Je suis convoqué à un entretien et des épreuves physiques.

### Conditions

- Avoir 16 ans au moins.
- Jouir de ses droits civiques.
- Être en règle vis-à-vis du service national.
- Ne pas faire l'objet de condamnations.



SAPEURS-POMPIERS  
du BAS-RHIN

#### Le SDIS 67 en chiffres (2020)

- 4262 sapeurs-pompiers volontaires
- 637 sapeurs-pompiers professionnels
- 150 personnels administratifs et techniques
- 66 720 interventions en 2020
- 334 952 appels au 18
- 242 centres d'incendie et de secours
- 1047 engins

- Je suis motivé(e) et disponible.
- J'aime l'action et je suis en bonne forme.
- J'ai l'esprit d'équipe et je veux me mettre au service des autres pour des missions de secours d'urgence.

#### LA SECTION D'OSTHOUSE :

 La section d'OSTHOUSE fait partie de l'unité territoriale d'ERSTEIN

 Un effectif de 15 sapeurs-pompiers

 20 interventions en 2020 pour la section

### CONTACT

Centre d'incendie et de secours d'Erstein

40 rue du Général de Lattre de Tassigny

67150 ERSTEIN

03 88 98 62 32

+ d'infos sur  
[www.sdis67.com](http://www.sdis67.com)



→ Esprit d'équipe → Engagement → Respect → Altruisme

## LES INFORMATIONS COMMUNALES

### ↳ DEMATERIALIZATION SVE ADS

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de

manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).



**DÉMATÉRIALISATION**  
**des demandes**  
**d'autorisation**  
**d'urbanisme**  
**Permis de construire en ligne**

Au 1er janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Osthouse, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre

demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

La mairie de votre commune reste votre interlocuteur de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.

Pour aller plus loin : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematerialisation-des-autorisations-durbanisme>



## CALENDRIER ELECTORAL 2022



Les dates de l'élection présidentielle et des législatives ont été fixées.

✓ **L'élection du président de la République se déroulera :**

- le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
- le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

✓ **Les élections législatives se dérouleront :**

- le dimanche 12 juin 2022
- le dimanche 19 juin 2022





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## ACCUEILLIR UN VOLONTAIRE SNU DANS VOTRE ASSOCIATION

# Le Service national universel qu'est-ce que c'est ?

### UN DISPOSITIF QUI S'ADRESSE AUX JEUNES DE 15 À 25 ANS

Le Service national universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes, garçons et filles, âgés de 15 à 16 ans, pour une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. Il comporte obligatoirement un séjour de cohésion de deux semaines et une mission d'intérêt général de deux semaines

également. Chaque jeune peut ensuite, jusqu'à ses 25 ans, poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum.



### 4 OBJECTIFS POUR ÊTRE ACTEURS DE SA CITOYENNETÉ

✓ Transmettre  
un socle  
républicain

✓ Renforcer  
la cohésion  
nationale

✓ Développer  
une culture  
de l'engagement

✓ Accompagner  
l'insertion  
sociale et  
professionnelle

### 3 ÉTAPES COMPLÉMENTAIRES

1

#### Séjour de cohésion obligatoire

- ✓ 2 semaines
- ✓ dans un autre département
- ✓ l'année qui suit la classe de 3<sup>e</sup>

2

#### Mission d'intérêt général obligatoire

- ✓ 2 semaines
- ✓ près de chez soi
- ✓ l'année qui suit le séjour de cohésion

3

#### Engagement volontaire

- ✓ 3 mois minimum
- ✓ dans le département de son choix
- ✓ entre 16 et 25 ans

# Accueillir un jeune en mission d'intérêt général dans votre association

## Covid-19

En raison de l'épidémie de Covid-19, le séjour de cohésion a été reporté en fin d'année, les volontaires commenceront donc leur engagement par les missions d'intérêt général qui pourront démarrer courant juillet dans le strict respect des règles que les conditions sanitaires imposeront.



### POURQUOI ?

Par leur vitalité et leur ancrage territorial, les associations sont des **partenaires privilégiés** pour la réalisation des missions d'intérêt général et plus largement pour la réussite de l'ensemble du dispositif.

Le SNU constitue, pour les associations, une occasion de rencontrer les jeunes et de mobiliser ainsi les bénévoles de demain.



### QUELS TYPES DE MISSIONS ?

- L'appui à l'animation d'une opération ;
- l'organisation d'un projet ;
- l'aide à l'accueil ;
- l'organisation d'événements culturels ou sportifs ;
- la participation à des chantiers de restauration du patrimoine, à des missions en faveur de l'environnement, auprès de personnes vulnérables, etc.



### QUELS DOMAINES ?

Solidarité, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté, etc.



### COMBIEN DE TEMPS ?

Pour une durée de **12 jours ou 84 heures** réparties sur plusieurs mois.

Retrouvez toutes les informations utiles et proposez une mission d'intérêt général (MIG) sur :

[admin.snu.gouv.fr](http://admin.snu.gouv.fr)

## ↵ LE CIMETIÈRE COMMUNAL

### 1/ Un patrimoine et un héritage à préserver



Notre cimetière communal représente un héritage historique, artistique et social. Témoin d'un patrimoine culturel et identitaire, il évolue, se modifie et se diversifie.

La commune d'Osthouse souhaite continuer à le valoriser. Pour ce faire, plusieurs opérations ont déjà été menées et sont encore en cours. Le cimetière est un lieu où chacun doit pouvoir se recueillir dans les meilleures conditions. Bien que le cimetière soit un espace dédié aux morts, il parle également aux vivants.

### 2/ Histoire de la crémation

L'histoire de la crémation se confond avec l'histoire des civilisations, depuis la préhistoire jusqu'à l'Antiquité et au début de notre ère (en Grèce, à Rome, en Gaule...).

Dans la Grèce Antique, Achille aurait fait brûler le corps de son cousin ou ami Patrocle sur un bûcher, tradition funéraire de l'époque.

L'Europe a abandonné la crémation au fur et à mesure qu'elle s'est convertie au christianisme, C'est Charlemagne qui, dans un capitulaire de 789, a interdit la crémation dans son Empire. Et jusqu'au XIXème siècle, il n'en a plus été question en France. Il a fallu attendre la 3ème République

### 3/ La gestion

La commune gère l'entretien du cimetière. Mais il incombe à chacun, concessionnaires ou ayants-droits, de veiller à l'entretien (fleurissement et désherbage) de la sépulture et à sa conservation en prenant naturellement et simplement soin de celle dont il a la charge.



Les inhumations sont faites dans des sépultures concédées. En cas de crémation les cendres recueillies dans une urne peuvent être déposées dans une case du columbarium ou dispersées dans le jardin du Souvenir.



Lorsque la concession arrive à échéance, la mairie en avise la famille connue. Si la mairie n'arrive pas à contacter les ayants-droits elle appose une pancarte d'information sur la dite tombe.

Si dans un délai de 2 ans, personne ne se manifeste, la commune est en droit de reprendre la concession.

L'agrandissement du columbarium a coûté 15 800€.

#### 4/ Tarif des différents emplacements :

- Colombarium : 15 ans 500€ - 30 ans 1000€
- Tombe simple : 15 ans 40 € - 30ans 80 €
- Tombe double : 15 ans 80 € - 30 ans 160 €

#### 5/ La base de données

La commune a renouvelé son portail de gestion des données informatisées du cimetière, que l'on peut découvrir sur internet à l'adresse suivante :

<https://www.webcimetière.fr/osthouse>

La société Illicoweb accompagne notre commune pour la réalisation du plan et la mise à jour du logiciel.

L'intérêt du site : permettre d'accéder à de nombreuses applications telles que la recherche d'un défunt, sa localisation....



Fernande REIBEL-RINN

## ↳ BANQUE ALIMENTAIRE

La collecte nationale de la banque alimentaire se tiendra les 26, 27 et 28 novembre 2021. Vous pourrez donner vos denrées alimentaires qui serviront à nourrir les personnes en situation de précarité dans les points de collecte.

## COLLECTE

de denrées alimentaires  
et de produits d'hygiène

au profit de la



Banque Alimentaire  
du Bas-Rhin



PETIT-DÉJEUNER



SUCRES



HUILES ET VINAIGRES



CONSERVES



PRODUITS D'HYGIENE



LÉGUMES SECS

Banque Alimentaire du Bas-Rhin 03 88 40 30 40  
[www.ba67.banquealimentaire.org](http://www.ba67.banquealimentaire.org)  
9, rue de l'Industrie, 67400 Illkirch-Griffenstaden



## ↳ PNEUS HIVER OBLIGATOIRES DANS LE BAS-RHIN :



### LES NOUVELLES OBLIGATIONS

Conformément à la loi **Montagne**, l'obligation de détenir des chaînes ou d'équiper les véhicules de pneus hiver en zones montagneuses est entrée en vigueur le **1<sup>er</sup> novembre 2021**.

Les nouvelles obligations d'équipements concerneront les véhicules légers et utilitaires, les camping-cars, les poids-lourds et les autocars circulant dans les zones établies par les préfets.

Elles ne s'appliqueront pas aux véhicules équipés de pneus à clous.

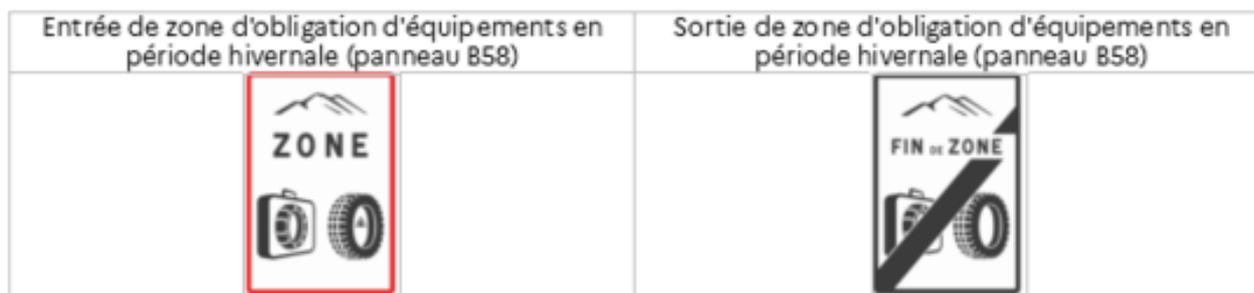
Avec cette nouvelle disposition, les véhicules légers, les utilitaires et les camping-cars devront :

- soit détenir dans leur coffre des dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou textiles) permettant d'équiper au moins deux roues motrices ;

- soit être équipés de quatre pneus hiver.

✓ **Une nouvelle signalisation**

A compter du 1er novembre 2021, une nouvelle signalisation sera progressivement implantée. Elle indiquera les entrées et les sorties de zones de montagne où l'obligation d'équipements hivernaux s'appliquera. Elle sera matérialisée par les deux panneaux ci-dessous :



La préfecture indique que « les autoroutes A4 et A35, ainsi que les départementales D500, D1422, D35 et D75 sont exclues du périmètre de cette obligation ».

Enfin, début octobre, le ministère de l'Intérieur a assuré qu'il n'y aurait pas de sanction la première année.

✓ **Liste de quelques-unes des communes concernées dans le département :**

Albé	Colroy-la-Roche	Lembach	Rosheim
Andlau	Cosswiller	Lichtenberg	Russ
Barembach	Dambach	Lobsann	Saales
Barr	Dambach-la-Ville	Maisongoutte	Saint-Nabor
Bassemberg	Dieffenbach-au-Val	Mollkirch	Saverne
Bellefosse	Diemeringen	Neubois	Scherwiller
Belmont	Dimbthal	Neuve-Eglise	Steige
Blancherupt	Fouchy	Niederhaslach	Still
Boersch	Fouday	Oberhaslach	Tieffenbach
Bourg-Bruche	Grandfontaine	Ottrott	Villé
Breitenau	Grendelbruch	La Petite-Pierre	Wangenbourg
Breitenbach	Heiligenberg	Plaine	Wethoffen
La Broque	Heiligenstein	Ranrupt	Wisches
Cleebourg	Le Hohwald	Reichshoffen	Woerth

## SPORT ET LOISIRS

### NETTOYAGE DU TERRAIN DE TENNIS



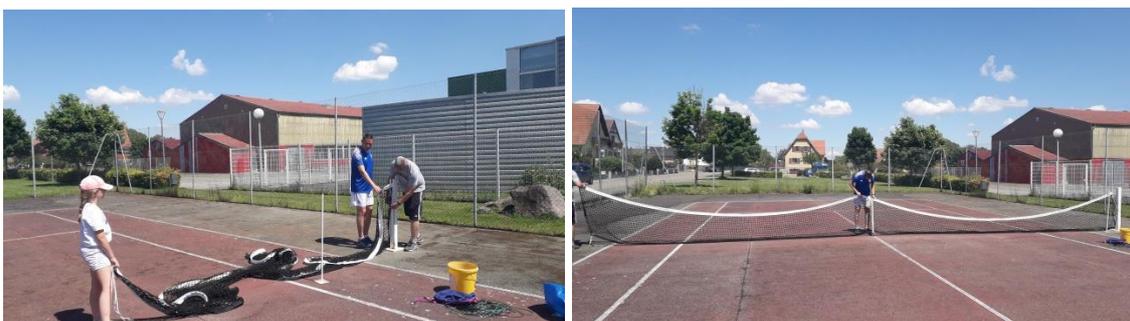
ET

### REPLACEMENT DU FILET

Au printemps dernier, nous nous sommes retrouvés durant deux matinées de travail au terrain de tennis pour un nettoyage en « profondeur » de cet espace propice aux échanges de balles... Le soleil était également de la partie... Nous avons, de ce fait, bien transpiré au cours de ces travaux de grattage des mousses incrustées sur l'ensemble du terrain, de coupage et de ramassage des herbes qui avaient élu domicile non seulement dans le sol mais aussi dans le grillage...S'en sont suivis, soufflage et balayage du terrain afin de lui refaire une beauté...



Le filet étant très dégradé (« il avait bien fait son temps »), il a été procédé à son remplacement. La tension du filet a pris un peu de temps ; la « rouille » s'étant installée dans la vis de serrage...



Le banc, qui avait déjà été retiré pour des raisons de sécurité, sera remplacé au printemps prochain.

Le travail de « restauration » étant accompli, les joueurs de tous âges ont pu profiter, par la suite, pleinement de cet espace de jeux.



**Rappel :** Habitants (es) d'Osthouse, si vous êtes intéressés (ées) par l'utilisation de ce terrain pour y pratiquer du tennis en sport et loisirs, merci de me contacter au 07 71 15 09 28. Il vous sera ensuite remis(e) un double des clés du terrain moyennant le règlement du prix du double de la clé. Les utilisateurs de ce terrain le feront **sous leur propre responsabilité** par tranche de 2 heures.



Franck JOLLY

## ↳ L'ACCUEIL DU MATIN

Si votre enfant est scolarisé à l'école primaire d'Osthouse et que vous désirez l'inscrire à l'accueil du matin (7h-8h) merci de vous rendre sur le site de la mairie où vous trouverez la fiche d'inscription.

FICHE D'INSCRIPTION AU TEMPS D'ACCUEIL DU MATIN (7h-8h)				
POUR LES ELEVES DE PRIMAIRE				
COMMUNE D'OSTHOUSE ANNEE SCOLAIRE 2021/2022				
<b>ENFANT</b>				
Sexe : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin				
Nom : ..... Prénom : .....				
Né(e) le : ... / ... / ... Classe fréquentée : .....				
Adresse : .....				
<b>FAMILLE DE L'ENFANT / NUMEROS D'URGENCE</b>				
Responsables légaux : il est important de renseigner les adresses des 2 responsables légaux. Parents séparés ou divorcés, fournir <u>obligatoirement</u> une photocopie de l'extrait de jugement. Les renseignements téléphoniques doivent être indiqués obligatoirement et sont indispensables pour vous joindre en cas d'urgence.				
	Parent 1	Parent 2		
NOM				
Prénom				
Adresse				
Ville / code postal				
Domicile				
Portable	06-	06-		
Profession				
Nom et adresse de l'employeur				
Travail				
Situation de famille	<input type="checkbox"/> marié(e)	<input type="checkbox"/> séparé(e)	<input type="checkbox"/> marié(e)	<input type="checkbox"/> séparé(e)
	<input type="checkbox"/> divorcé(e)	<input type="checkbox"/> via maritale	<input type="checkbox"/> divorcé(e)	<input type="checkbox"/> via maritale
	<input type="checkbox"/> paccé(e)	<input type="checkbox"/> célibataire	<input type="checkbox"/> paccé(e)	<input type="checkbox"/> célibataire
	<input type="checkbox"/> veuf(ve)	<input type="checkbox"/> décédé(e)	<input type="checkbox"/> veuf(ve)	<input type="checkbox"/> décédé(e)
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Adresse mail obligatoire				

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE OU EXTRASCOLAIRE				
Copie à joindre				
Nom de la compagnie d'assurance (responsabilité civile) : .....				
N° du contrat assurant l'enfant : .....				
N° de Sécurité Sociale du responsable : .....				
DOSSIER SANTE				
Nom du médecin traitant : .....				
Adresse : .....				
N° tél : .....				
FREQUENTATION				
<input type="checkbox"/> Inscription régulière : préciser le(s) jour(s) choisi(s) :				
	Lundi	Mardi	Jouidi	Vendredi
Accueil du matin 7h - 8h				
<input type="checkbox"/> Inscription occasionnelle ou irrégulière. Je m'engage à donner un planning au plus tard 7 jours avant le mois concerné à l'animatrice (madame Sonia ANDRES) et/ou à l'adjointe en charge de l'accueil du matin à l'adresse mail suivante : <a href="mailto:rirmfernande@gmail.com">rirmfernande@gmail.com</a>				
TARIF / FACTURATION				
Tarif horaire : 2,62 € l'heure.				
Vous serez destinataire d'une facture chaque fin de trimestre scolaire.				
A qui doit-on adresser la facture ? <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère				
Le dossier d'inscription est à remettre à la mairie d'OSTHOUSE au 26 rue du Château				
Date : .....				
Signature : .....				

## ↳ PROCHAINES BATTUES DE CHASSE

Selon les informations données par le locataire de la chasse d'Osthouse, les prochaines battues auront lieu les :

- 26-27-28 novembre 2021
- 17-18-19 décembre 2021
- 28-29-30 janvier 2022



La mairie d'Osthouse a demandé au locataire de prendre toutes les dispositions nécessaires à la signalisation des battues.

La prudence est recommandée aux promeneurs et aux exploitants forestiers.

# J'entretiens mon trottoir !

**Merci pour votre participation  
à l'effort collectif et citoyen**

« Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation »

Règlement sanitaire départemental

- ✓ Balayage
- ✓ Désherbage
- ✓ Démoussage
- ✓ Dénéigement



## LES INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

↳ *L'Office de Tourisme du Grand Ried :*

*Un outil au service de la collectivité*



De la fusion des offices de tourisme des cantons de Benfeld, Erstein, Rhinau et Marckolsheim, est né en octobre 2012, l'office de tourisme du Grand Ried.

Ce regroupement a permis de créer des synergies entre les collaborateurs des différents bureaux permettant de mieux valoriser notre région qui s'étend le long du Rhin de la porte de la communauté urbaine de Strasbourg jusqu'à l'extrême sud du département.

En dehors des grands centres touristiques, notre région avec son riche patrimoine architectural et culturel, ses cours d'eau, sa faune et sa flore offre de nombreux atouts. Par leur dynamisme, les communes, les associations ainsi que les hébergeurs, hôteliers et restaurateurs sont très appréciés par nos visiteurs.

L'OT du Grand Ried est géré par un Bureau constitué de 12 personnes élues :

- présidente : Isabelle MISME
- directrice : Léonore RAU
- vice-présidents : Pascal GRIMM et Norbert JAEGER
- trésorier : Roland CHRIST
- Secrétaire : Marie-France GRESSER
- 6 représentants des communes, associations et professionnels du tourisme.

Le Bureau se réunit régulièrement tous les 2 mois et rend compte 2 fois par an au Conseil d'Administration composé de 24 membres qui donne son avis et valide les décisions.

Outre la directrice, cet organisme compte 8 autres salariées dans les 4 structures d'accueil. Le financement est assuré par les subventions versées par les Communautés de Communes auxquelles se rajoutent les cotisations des membres, les ventes de produits du terroir des 4 boutiques, les annonces publicitaires etc ...

Grâce à un important réseau de pistes cyclables balisées, la location de vélos, qu'ils soient classiques ou à assistance électrique, fait également partie des services proposés aux visiteurs. L'OT organise les sorties en barques et des visites guidées mais assure également la vente de billets pour l'événementiel (théâtre, spectacles de Project'IlI entre autres), de cartes de pêche, de bons cadeaux etc ... Les associations adhérentes bénéficient d'un service de photocopies.

Balade contée à Marckolsheim



Atelier de jus de fruits et Miellerie - Rossfeld



Découverte source phréatique Sauerbrunnen - Erstein



Pique-nique électrique EDF - Marckolsheim



Visite de la Réserve naturelle La Sommerley - Erstein



St Ludan à Hipsheim



Pour sa qualité d'accueil, de confort, d'information et communication, le label «Qualité Tourisme» a été attribué par une commission nationale à l'Office de Tourisme du Grand Ried. Sa mascotte Foxy, le petit renard roux en peluche, est en vente dans les différentes agences.



Jacques REHBERGER  
Membre du Bureau



## PÉRISCOLAIRE



Cet espace convivial et complet est un service en ligne personnalisé et sécurisé qui permet aux parents d'effectuer en toute simplicité les démarches périscolaires, pour le midi et le soir, (facturation, inscriptions et éventuelles annulation).



## BIODÉCHETS

À partir de 2022, participez à un nouveau geste de tri!

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein met en place **la collecte de biodéchets en apport volontaire** sur le territoire du Pays d'Erstein!

### Les biodéchets, qu'est-ce que c'est?

Les épluchures et autres restes de repas représentent une grande partie des déchets de votre bac à ordures ménagères.

Leur collecte permettra leur **valorisation énergétique** par méthanisation. Ainsi, ils deviennent une source d'énergie renouvelable sur notre territoire.



### De nouvelles bornes pour déposer vos biodéchets dans votre commune

Elles seront mises en place sur des endroits choisis pour leur proximité et leur facilité d'accès. Elles permettront le stockage des biodéchets avant collecte dans les meilleures conditions d'hygiène.

### Des kits biodéchets pour faciliter le geste de tri

Une campagne de distribution de **kits biodéchets** aura lieu au début de l'année 2022.

Les modalités et le planning de distribution vous seront expliqués à travers les informations de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

Ces kits biodéchets seront composés : d'un bioseau, d'un lot de sacs kraft et d'un guide de tri.

### Et le compostage ?

La pratique du compostage permet également de sortir une partie des biodéchets de la poubelle, elle ne doit donc pas être abandonnée.

La collecte des biodéchets en bornes vient **en complément du compostage** et ne vise pas à le remplacer.



\*Le territoire du Pays d'Erstein : Bösenheim – Erstein – Hindsheim – Hipsheim – Ichtratzheim – Limmersheim – Nordhouse – Osthouse – Schaeffersheim – Uttenheim



Le Réseau des Missions Locales

Un accompagnement personnalisé pour les jeunes

EN ROUTE VERS L'AVENIR !

### POUR QUI ?

Tu as entre 16 et 25 ans ?

- Déscolarisé
- Sans emploi ni formation
- Ressources inférieures au plafond RSA

### COMMENT ÇA SE PASSE ?

Un suivi Mission Locale

- Accompagnement intensif en collectif et en individuel
- Immersions en entreprise



### TON OBJECTIF ?

- Accéder à l'autonomie
- Trouver un emploi
- Entrer dans la vie active

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL



### C'EST OÙ ?

Dans ta Mission Locale !

UNE ALLOCATION EN APPUI DE L'ACCOMPAGNEMENT

497 €



### Horaires

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00. Et le vendredi de 8h30 à 12h30.

### Coordonnées

MLPE Erstein  
9 rue du Vieux Marché  
67150 Erstein

☎ 03 88 98 93 55  
✉ [erstein@mlpe.eu](mailto:erstein@mlpe.eu)

# **MAIRIE**

26 rue du Château - OSTHOUSE

Tél : 03.88.98.02.46

Permanence du Maire : le jeudi de 19H00 à 20H00 et sur rendez-vous

Permanence Maire-Adjointes : le jeudi de 20h00 à 21h00

Retrouvez-nous sur notre site internet [www.osthouse.fr](http://www.osthouse.fr)

ou sur [Facebook](#)

Une idée, une suggestion, une remarque ?

Contactez-nous à l'adresse suivante: [mairie.osthouse@wanadoo.fr](mailto:mairie.osthouse@wanadoo.fr)